



LICENCE PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DE LA COMMUNICATION

CHARGÉ DE COMMUNICATION

PARCOURS COMMUNICATION ET,

ARTS NUMÉRIQUES

*Formation sélective soumise à capacité d'accueil



Compétences développées

- Maîtrise des outils et supports professionnels de communication, traditionnels et numériques
- Définition et mise en place d'une stratégie de communication pour une organisation à l'écoute d'attentes locales
- Maîtrise de la création artistique au service de la communication
- Compétences rédactionnelles et éditoriales (communication professionnelle, conception, élaboration et évaluation de supports imprimés ou numériques)

Poursuite d'études

La licence professionnelle a pour finalité une insertion professionnelle directe à l'issue de l'obtention du diplôme, cependant la poursuite d'études peut être envisagée dans des masters du même domaine.

Métiers visés

- Chargée ou chargé de communication interne ou externe
- Chargée ou chargé de communication digitale
- Responsable de communication événementielle
- Rédactrice ou rédacteur web
- Community manager avec création artistique

Descriptif de la formation

La licence professionnelle Métiers de la communication - chargé de communication parcours communication et arts numériques a pour objectif de former des professionnelles et professionnels autonomes de la communication, capables de mener à bien des projets de communication, de leur conception à leur réalisation et d'intégrer une plus-value esthétique et artistique aux supports et contenus diffusés. La convention de formation professionnelle continue peut être envisagée.

Prérequis nécessaire(s)

Le BUT MMI est ouvert aux titulaires. Cette licence s'adresse principalement aux étudiantes et étudiants titulaires d'un :

- diplôme universitaire de technologie Métiers du multimédia et de l'internet (DUT MMI)
- brevet de technicien supérieur Communication (BTS Communication)